EN BREF

Un Parc national en projet

GIP des forêts de Champagne et de Bourgogne

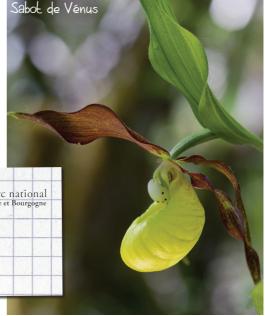
La France compte aujourd'hui 10 parcs nationaux, espaces exceptionnels dans lesquels tout est mis en œuvre pour préserver et mettre en valeur de façon exemplaire la nature, la culture et les paysages. Un 11ème parc national est en cours de création, consacré aux écosystèmes forestiers de plaine, qui représentent près du tiers de la surface métropolitaine. Ce projet est envisagé sur un territoire de près de 200 000 ha, couvert à plus de 50% par la forêt, qui englobe les grands massifs forestiers de Châtillon, au nord de la Côted'Or, et d'Arc-Châteauvillain et Auberive, au sud de la Haute-Marne.

Le futur parc national vise à préserver les patrimoines naturels : la forêt, bien sûr, mais aussi l'eau, omniprésente sur le territoire, ainsi qu'une faune et une flore riches et emblématiques, à l'image du Sabot de Vénus ou de la Cigogne noire. Il devra aussi prendre en compte et valoriser les nombreuses richesses culturelles, architecturales, paysagères, ainsi

Parc national, territoire d'exception

que les activités humaines (économiques tout particulièrement).

Un long processus de concertation avec les acteurs locaux va se mettre en place afin de définir un projet ambitieux de parc national, partagé par le plus grand nombre.



Contact

GIP du futur Parc national

GIP du futur Parc national

des Forêts de Champagne et Bourgogne

4, ruelle du monument

21290 Leuglay - 03 80 93 10 92

www.forets-champagne-bourgogne.fr

Form let - GIPECR